



OBEPEDIA

Parcours expérimental OBEPEDIA de
prise en charge des enfants ou
adolescents souffrant d'obésité sévère
et/ou complexe

Contexte d'OBEPEDIA



- Expérimentation nationale article 51 **financée par la CNAM et le ministère de la santé** dans 9 Centres Spécialisés Obésité (CSO) sélectionnés
 - Angers, Bordeaux, Lille, Lyon, Nancy, Toulouse, Paris, La Réunion, Nice
- Expérimentation du **financement au parcours**
- Double **coordination ville-hôpital**
- [Publication de l'arrêté OBEPEDIA le 24 novembre 2019](#)

Critères inclusion



Les enfants ou adolescents souffrant d'obésité complexe présentent 1 ou plusieurs des critères suivants:

- **Excès de poids majeur** : IMC > seuil IOTF 35 ou Obésité (IMC > IOTF 30) avec comorbidités
- **Ascension rapide et continue de la courbe de corpulence**
- **Comorbidités sévères**: respiratoires, orthopédiques, métaboliques, psychologiques ou sociales
- **Echecs des thérapeutiques antérieures**
- **Situation de fragilité**:
 - Difficultés psychosociales, famille non aidante
 - Handicap physique et/ou psychique dû ou aggravé par l'obésité
 - Pathologie psychiatrique (utilisation de psychotropes)
 - Pathologie chronique (rénale, cardiaque, osseuses, ou autres) aggravée par l'obésité
 - Déficit cognitif, troubles du comportement
 - Obésité syndromique identifiée (exemple le SPW) ou non
- **Acceptabilité du parcours**
 - Lieu de vie proche et/ou accès facilité au CSO
 - Bonne motivation du patient et de sa famille
 - Assiduité suffisante pour les patients concernés par un suivi préalable
 - Compréhension suffisante de la nature de la prise en charge proposée



- Accompagner des enfants ou adolescent en obésité sévère et/ou complexe
- Prendre en compte l'environnement global de la famille
- Définir avec la famille un Projet Personnalisé de Soins (PPS)
- Avoir des contacts réguliers avec la famille en privilégiant les RDV en présentiel dont des visites à domicile
- Assurer une double coordination Ville-hôpital par le Centre spécialisé Obésité (CSO) et une équipe de proximité pluriprofessionnelle

Equipe de prise en charge



Equipe du CSO

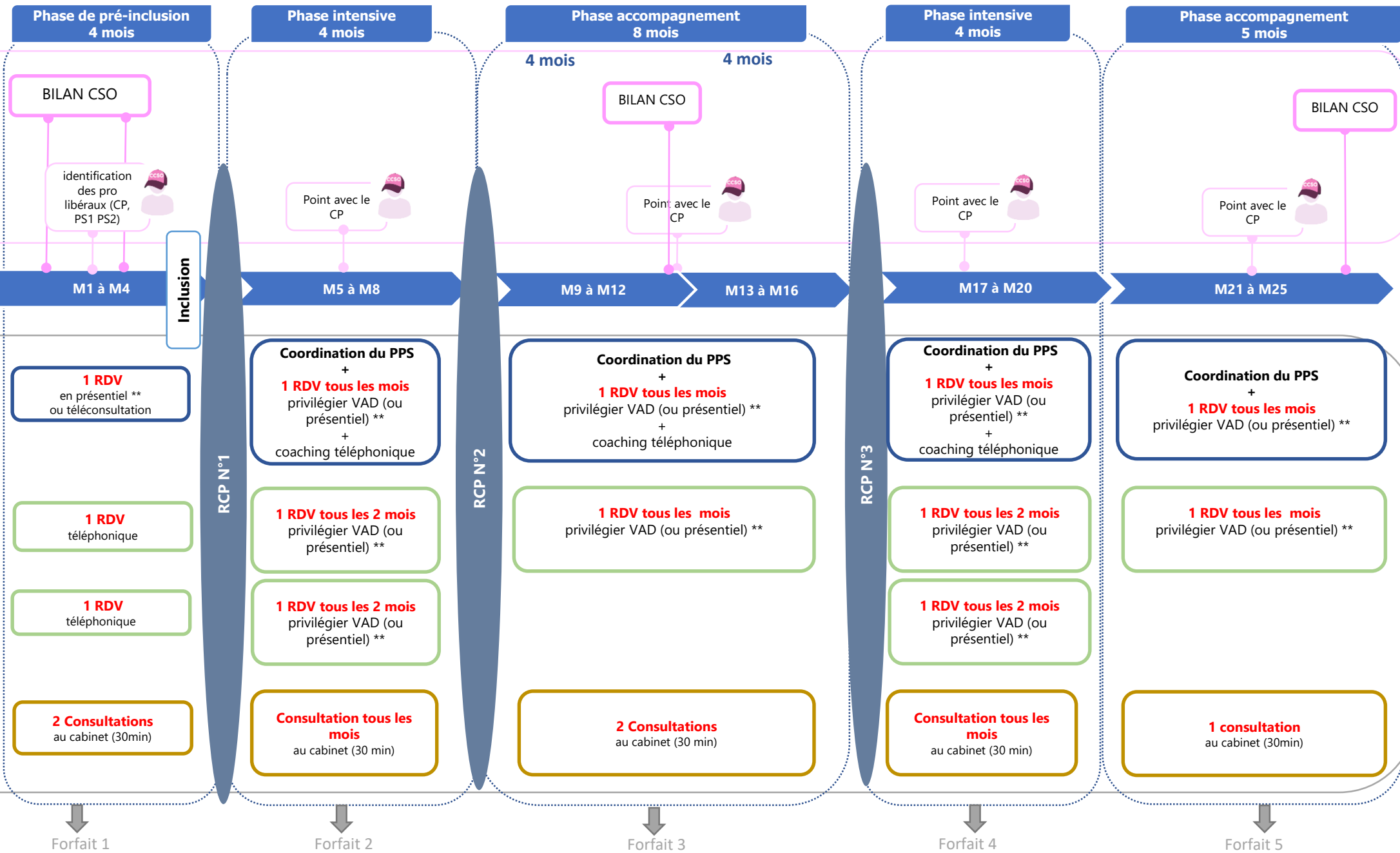
- Equipe pluridisciplinaire : pédiatre, puéricultrice, diététicien, psychologue, pédopsychiatre, enseignant en APA...
- Un **coordinateur CSO référent par patient**

Equipe de proximité (au plus proche du domicile)

- Médecin traitant ou médecin référent de ville
- Un coordinateur de proximité (CP)
- Professionnel de santé 1
- Professionnel de santé 2





Le CP et les professionnels de santé peuvent être des infirmiers, diététiciens, psychologues, enseignants en APA, psychomotriciens, kinés, professionnels du social.....

Vidéo de présentation



PPS : parcours personnalisé de Soin **VAD** : visite à domicile

****** : les visites à domiciles (VAD) sont à favoriser. Cependant, si le contexte familial, social ou sanitaire rend difficile les VAD, possibilité de réalisation de consultations en cabinet ou téléconsultations.

	Phase de pré-inclusion 4 mois	Phase intensive 4 mois	Phase accompagnement 8 mois	BONUS Année 1	Phase intensive 4 mois	Phase accompagnement 5 mois	BONUS Année 2	TOTAL					
	Interventions Attendues	Montant	Interventions Attendues	Montant	Interventions Attendues	Montant	Interventions Attendues	Montant					
	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO 1 RDV avec la famille en présentiel** ou téléconsultation 1 RCP 	142€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO 1 RDV tous les mois, en privilégiant VAD (ou présentiel)* + Coaching téléphonique 	200€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO 1 RDV tous les mois, en privilégiant VAD (ou présentiel)* + Coaching téléphonique 1 RCP 	320€	30 €	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO 1 RDV tous les mois, en privilégiant VAD (ou présentiel)* + Coaching téléphonique 1 RCP 	220€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec le coordinateur CSO 1 RDV tous les mois, en privilégiant VAD (ou présentiel)* + Coaching téléphonique 	120€	80 €	1122€
	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec la famille 1 RCP 	42€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV tous les 2 mois en privilégiant VAD (ou présentiel)* 	84€	200€	30 €	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV tous les 2 mois en privilégiant VAD (ou présentiel)* 1 RCP 	104€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV tous les mois en privilégiant VAD (ou présentiel)* 	104€	80 €	644€	
	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV téléphonique avec la famille 1 RCP 	42€	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV tous les 2 mois en privilégiant VAD (ou présentiel)* 	84€	21€	30 €	<ul style="list-style-type: none"> 1 RDV tous les 2 mois en privilégiant VAD (ou présentiel)* 1 RCP 	104€			30 €	311€	
	<ul style="list-style-type: none"> 2 consultations OBEPEDIA au cabinet (30 min) 1 RCP 	140€	<ul style="list-style-type: none"> 4 consultations OBEPEDIA au cabinet (30 min) 	160€	200€	30 €	<ul style="list-style-type: none"> 2 consultations OBEPEDIA au cabinet (30 min) 1 RCP 	200€	<ul style="list-style-type: none"> 1 consultation OBEPEDIA au cabinet (30 min) 1 RDV téléphonique de fin de parcours avec Cprox et Coordinateur CSO 	120€	120 €	970€	

VAD : visite à domicile

** : les visites à domiciles (VAD) sont à favoriser. Cependant, si le contexte familial, social ou sanitaire rend difficile les VAD, possibilité de réalisation de consultations en cabinet ou téléconsultations.

A retenir



Sur 2 ans de parcours :

- 3 bilans en HDJ au CSO
- 3 RCP de coordination
- 5 phases : *pré-inclusion, intensive 1, accompagnement 1, intensive 2, accompagnement 2*
- Contact réguliers (au moins 1 par mois) avec la famille en privilégiant le présentiel (visite à domicile/cabinet/téléconsultation) et échanges hebdomadaires (téléphoniques) avec la famille



Missions de chacun des professionnels

Missions du coordinateur CSO



- Coordonne le bilan initial en HDJ
- Recrute l'équipe de proximité
- Propose le projet personnalisé de soin
- Coordonne les bilans en HDJ à 1 an et 2 ans
- Fait des points réguliers avec l'équipe de proximité
- Est en appui des équipes de proximité si besoin



Missions du médecin traitant



- Assure le suivi médical en ville via des consultations au cabinet (30 min)
- Participe aux RCP
- Est en lien avec l'équipe de proximité

Missions du coordinateur de proximité



- Tient la place **d'interlocuteur privilégié**, il est **le pivot** dans la PEC de la famille
- Est le coordinateur de l'équipe de proximité en lien avec le CSO
- Participe aux RCP
- Réalise des contacts (en privilégiant le présentiel dont visites à domicile) et échange régulièrement avec la famille
- Fait le lien entre l'équipe du CSO et les autres intervenants de l'équipe de proximité

Missions professionnels de santé 1 et 2



- Assurent la PEC des enfants au domicile
 - Accompagnement **diététique**
 - Accompagnement **psychologique**
 - **Activité physique adaptée**
 - Accompagnement **social**
- Participent aux RCP
- Réalisent des contacts réguliers (en privilégiant le présentiel dont visites à domicile) et échangent avec la famille
- Sont en lien avec le reste de l'équipe de proximité



Centre Spécialisé Obésité (CSO)
au sein du CHU



3 bilans en HDJ au CSO
(inclusion, 1 an, 2 ans)

Coordination
ville / hôpital



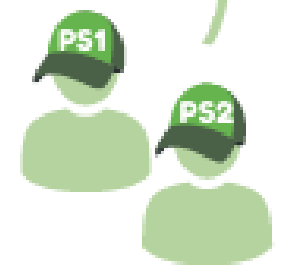
Équipe de proximité



Suivi médical de
l'enfant en ville
Consultations longues
ou cabinet



Pivot de la prise en charge
Suivi de l'enfant au plus
proche du domicile
Contacts réguliers avec
l'enfant et sa famille
Lien avec le coordinateur CSO



Suivi de l'enfant au plus
proche du domicile
Contacts réguliers avec
l'enfant et sa famille

Pour faire partie de l'équipe de proximité...



- Convention à signer au niveau régional avec le CSO
- Cf contact référent de chaque CSO

Rémunération de l'équipe de proximité



- 1 forfait global de 3037 € par patient / 2 ans à répartir
- Dont
 - Coordinateur de proximité : 1112 €
 - Médecin traitant : 970 € (+ 325 € CNAM droit commun)
 - Intervenant 1 + 2 : 955 € (644 € + 311 €)

Validation des forfaits et paiement



- Les forfaits sont déclenchés 3 mois après le début de chaque phase si les actes ont bien été réalisés → **nécessité de tout tracer dans les outils SI régionaux**
- Médecins : forfaits en plus du droit commun

- **Médecins:** paiement direct de la CNAM avec le numéro Assurance Maladie habituel
- **Professionnels libéraux autres:** paiement sous forme d'honoraires par l'association CERON-PACA
- **Professionnels salariés :** paiement de la structure où est salarié le professionnel

Outils de coordination



- Outils permettant le recueil de données pour la rémunération de l'équipe de proximité et l'évaluation de l'expérimentation du parcours OBEPEDIA
- En PACA, à venir Système d'information **AVIITAM**
- Fonctionnalités communes à tous les Systèmes d'information (SI)
 - **Module de suivi du parcours à renseigner par les professionnels obligatoirement pour la rémunération et l'évaluation du parcours**
 - Module de messagerie instantanée sécurisée entre professionnels
 - Module de coordination entre professionnels de ville

Contacts



Contact CSO



Fondation Lenval
Hôpitaux Pédiatriques
de Nice CHU-LENVAL

- Michael YBANEZ Coordinateur OBEPEDIA CSO
- Elsa HAINE et Véronique NEGRE Pédiatres CSO, Cindy Danelsky Médecin CSO
ybanez.m@pediatrie-chulenal-nice.fr

Contact facturation et système d'information

Association CERON-PACA

- Iris POUGETOUX
ceronpaca@gmail.com



Centre d'Étude et de
Recherche sur l'Obésité
et la Nutrition en PACA